



## **COMPTE-RENDU DE REUNION du C.V.S. du 01 octobre 2014**

### Membres Présents

#### Collège Résidents

- Madame LESCOAT Anne-Marie Présidente
- Madame BLAIN Georgette

#### Collège Familles

- Monsieur PICHEREAU Jacques
- Monsieur BUTET Frédéric Secrétaire de séance

#### Collège Salariés

- Madame BRUN Véronique
- Madame MARIN Odile
- Monsieur GAGNOT Tony
- Madame SOAREZ Isabel Animatrice

#### Collège Elus

- Madame FOUQUET Nicole
- Monsieur MONS Jean-Pierre
- Madame BABARIT Marie-Christine

#### Directeur EHPAD

- Monsieur GAGER Christian



## **I. VALIDATION DU COMPTE-RENDU du 04 juin 2014**

L'ensemble des personnes présentes valident le compte-rendu de la dernière réunion du CVS .

Aucune question n'est posée.

Le compte-rendu de chaque réunion CVS est désormais affiché sur le tableau dans le hall d'entrée, de plus, il est disponible sur le site de l'HEPAD :

[www.maison-retraite-fontevraud.fr](http://www.maison-retraite-fontevraud.fr)

Monsieur Pichereau intervient dès le début de la séance, et pose la question :

« à quoi sert le CVS ? »

Réponse de Monsieur MONS :

Cette réunion a pour but de faire se rencontrer les différentes populations de cet EHPAD, et de débattre des différents sujets, afin de comprendre et améliorer la vie à l'intérieur de l'établissement.

Question de Monsieur Pichereau à mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion CVS :

« Le CVS est-il apporteur d'idées et de suggestions pour la vie de l'EHPAD ?

## **II. INTERVENTION d'Isabel SOAREZ, animatrice.**

Madame SOAREZ présente un document, relatant son action pour l'année 2014, ci-joint.

Le but principal de ses animations est de garder un lien social pour les résidents.

- les activités ménagères,
- les ateliers « mémoire »,
- les ateliers « chansons et musique »,
- les échanges entre les autres EHPAD,
- les sorties,
- la gymnastique,
- la gazette d'Aliénor,
- la fête préparée par les résidents

Toutes ces activités présentes sept jours sur sept, ponctuent la vie de nos résidents.

Chacun peut y trouver un contact, soit entre résidents, soit avec l'extérieur.



Afin que toute cette organisation soit possible, le souhait de madame SOAREZ est de pouvoir compter sur plus de bénévoles, car les animations, et surtout les sorties, réclament de l'accompagnement pour la sécurité des résidents.

Une nouvelle formule doit voir le jour pour le groupe UNICITE (les blouses oranges).

Cette action est très importante autant pour les résidents que pour ces jeunes en manque de repères.

Nous notons également le refus des instituteurs des écoles de Fontevraud de collaborer avec L'EHPAD !  
Ce sujet est à revoir avec eux.

Un point important est l'animation de Lucie de l'association « Siel Bleu ». Elle permet de sensibiliser les résidents aux risques d'accidents et de chutes.

L'association « Anim'Aliénor » qui aide aux animations fêtes et achats a besoin de bénévoles pour son fonctionnement.

Le message est à faire passer dans la gazette.

L'existence et les buts de CVS, sont également à noter dans cette gazette.

### III. POINT TRAVAUX

La commission « travaux » doit se réunir avant le prochain conseil d'administration.

Sur les douze studios en construction, huit demandes ont été enregistrées, la priorité étant de loger des personnes âgées.

En cas de nécessité financière, il sera possible d'accueillir une autre population.

Ces studios sont complètement indépendants, néanmoins, les locataires pourront bénéficier de la restauration, des animations, mais pas des soins.

Ils pourront faire appel à l'aide à domicile si besoin.

Le nombre de cinq chambres supplémentaires passe à sept. Les transformations se feront au départ d'un résident, le but étant de garder la qualité de vie dans les locaux durant les travaux.

Il y aura une salle supplémentaire. On peut imaginer la fin des travaux fin 2015.



Pour les chambres d'accueil parents et les vestiaires : début des travaux Avril 2015, ainsi que la mise en conformité de la partie consultations et soins.  
[En annexe: Planning des travaux.](#)

#### IV. **FORMATION ET BIEN-TRAITANCE INTERNE**

Pour l'année 2015 est mis en place un plan de formation concernant les personnels de l'EHPAD.

[Sur la fiche annexe](#), vous pouvez suivre l'essentiel de ce plan et son coût.

#### V. **POINT SUR LA « COMMISSION RESTAURATION » du 17/09/214**

Monsieur GAGNOT nous présente le compte-rendu sur cette commission, il en découle que les demandes des résidents sont prises en compte dans la mesure du possible, en fonction des coûts et des besoins en effectifs.

Le point est fait sur l'analyse des déchets, afin de mieux coller à la réalité de la consommation des résidents. Eviter le gaspillage, afin de mieux gérer les achats. L'investissement en vaisselle a été réalisé et continuera en fonction des besoins.

Le cahier d'observations est utilisé, et les remarques prises en compte par l'équipe de cuisine.

QUESTION : Est-ce qu'un membre du CVS pourrait être présent lors d'une de ces commissions ?

[Pièce jointe](#) : compte-rendu de la commission restauration du 17/09/2014

#### VI. **EVALUATION EXTERNE**

L'ANAP est l'organisme d'évaluation permettant de mettre des indicateurs pour classer les EHPAD.

L'évaluation est terminée, il en ressort que :

- il y a une bonne vision stratégique.
- beaucoup de projets, mais comment les mener de pair ?
- une première Commission de Coordination Gériatrique sera faite en novembre avec le médecin coordinateur.
- Organiser la gestion des soins et du flux des médicaments, liés à la mise en place d'un accord avec le pharmacien.
- l'accueil a été noté comme parfait, et l'un des points fort est la restauration : une cuisine maison et autonome.



Il paraît important désormais d'insister sur les points forts de la maison, et d'optimiser au fur et à mesure des moyens, les autres domaines.

S'appuyer sur les atouts maîtres de la maison, c'est définir la philosophie de celle-ci, et d'en dégager une image de marque.

## VII. ENQUETE DE SATISFACTION

L'analyse de cette enquête n'est pas terminée, et peut être affinée lors de la prochaine réunion du CVS.

## VIII. INTEGRATION DES NOUVEAUX RESIDENTS ET REPRESENTANTS DES FAMILLES AU CVS

Il n'est finalement pas nécessaire de recourir à des élections. Donc la cooptation sera faite avec les personnes contactées par Messieurs Pichereau et Butet pour les parents, et par la direction et le personnel pour les résidents.

Le bureau a besoin de quatre titulaires et deux suppléants. Le recrutement sera donc de deux titulaires avec les deux membres déjà présents, et de deux suppléants.

## IX. RAPPEL DES QUESTIONS POUR L'ORDRE DU JOUR DE DECEMBRE.

- 1) Le CVS peut-il être promoteur d'idées ?
- 2) Un membre du CVS peut-il assister à la commission restauration ?
- 3) Revoir le projet d'établissement à partir de 2015, pour 2016 ?
- 4) Redéfinir les grands axes à partir des études de l'ARS et l'ANAP.
- 5) Formalisation et Présentation de l'ensemble des actions faites pour la maison, et présenter les projets à venir.

**Prochaine réunion le :17/12/2014**